

M. Ferguson: Un champ de 50 acres fait maintenant 20 hectares environ. Quand nous mettons 10 livres d'insecticide à l'acre, cela représente aujourd'hui 11 kilos à l'hectare. La bête vendue pour 1,200 livres autrefois fait aujourd'hui 545 kilos.

Il faut peut-être accorder un peu plus de temps à certains éleveurs de bétail et à certains consommateurs pour s'adapter au système et c'est peut-être là la difficulté. Un acheteur fait une offre pour un bouvillon à 78c. la livre et l'achète à 936 dollars. Si l'on fait la conversion métrique, 78c. la livre équivalent à 1.71 dollars le kilogramme, mais le prix que doit payer le producteur est toujours 936 dollars. Je crois que ce n'est qu'une question de temps avant que nous nous adaptions et que nous puissions rattraper les autres pays du monde. C'est peut-être l'un des secteurs de l'agriculture qui nécessite beaucoup de patience. Environ 75 p. 100 du secteur agricole est déjà converti au système métrique. Il est faux de laisser entendre qu'il faille retarder le processus pour permettre aux retardataires de se mettre à l'unisson.

Il est nécessaire de procéder à une conversion de bon gré au système métrique. J'aimerais signaler à la Chambre que la conversion au système métrique est déjà engagée dans ce sens. Des 100 secteurs, seulement trois, les ventes d'essence au litre, les meubles et les balances pour la vente au détail, sont soumis aux règlements afférents à la loi sur les poids et mesures de 1971. Seuls ces trois secteurs sont assujettis aux règlements, ce qui prouve donc que la conversion se fait de bon gré. Dans ces trois secteurs, les industries en cause avec l'appui de l'Association des consommateurs du Canada ont demandé au ministère de la Consommation et des Corporations de publier des règlements appropriés.

Des voix: Bravo!

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, mon intervention ne sera pas longue. Je crois que certains aspects ne doivent pas être omis dans ce débat sur la motion présentée par l'honorable député d'Hamilton-Wentworth (M. Scott). J'ai été renversé d'apprendre ici aujourd'hui que le système international de conversion qu'on avait apparemment décidé d'adopter au Canada ne s'appliquait qu'à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande et à l'Afrique du Sud.

● (1650)

J'ai reçu des instances au sujet des normes, surtout des industries mécaniques. Elles avaient trait à la grosseur des vis et des boulons et à la pente des fils des boulons. Il n'y a pas de norme universelle pour ces choses, de sorte que, si on essayait d'adapter un boulon d'une voiture importée du Japon à un écrou produit ici, les deux étant de dimension métrique, ils ne s'adaptent probablement pas parce que la pente des fils n'est pas identique. Il n'y a pas de normes pour les fils ou les grosseurs dans le système métrique à l'heure actuelle. Jusqu'à ce que ces normes aient été approuvées, je pense qu'il est fou d'aller plus loin.

Ma deuxième observation a trait à la vente à la douzaine. Je ne sais pas combien de députés l'ont remarqué, mais on ne vend plus les fleurs à la douzaine. On les vend à la dizaine. Le prix est le même, mais il n'y en a que dix. C'est la même chose pour les œufs.

[Français]

Une voix: Dizaine!

Métrisation

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Non, dizaine, douzaine, il y a des douzaines, il y a des dizaines, le prix reste le même.

[Traduction]

Le prix reste le même, mais je considère que c'est un facteur qui ajoute à l'inflation. Si cela avait été le contraire et qu'on en obtienne 12, je me demande combien serait une bonne dizaine. Serait-ce 11? Peut-être.

Mon troisième commentaire a trait à l'absurdité de parler de décision volontaire au sens où on l'entend dans l'armée. Les députés abusent en fait de ce terme à la Chambre, et je dirais que, dans les domaines où nous avons adopté le système métrique aujourd'hui, nous faisons face à un choix qui n'offre pas d'alternative, le choix de Hobson. On pense généralement qu'il y a un choix entre deux choses. Ce n'est pas exact. En évitant un problème, on se bute à un autre. Je crois qu'on pourrait définir le choix de Hobson comme étant:

... le choix entre ce qu'on nous offre ou rien.

Je présume que cela vient de ce que faisait Hobson. C'était un valet d'écurie qui louait des chevaux à Cambridge. Quand quelqu'un louait un cheval, il lui disait: «Voilà votre cheval. C'est le premier en entrant dans l'écurie.» C'est ce que faisait M. Hobson, et c'est le choix qui vous est offert. Nous avons le choix d'avoir le système métrique. Je vois que c'est en 1660 que l'on parle pour la première fois du choix de Hobson:

... choisissez, c'est cela ou rien.

Il y a d'autres allusions au choix de Hobson. C'est donc celui qui nous est offert aujourd'hui pour ce qui est du système métrique.

Il me semble que nous ne devrions utiliser le mot volontaire qu'avec prudence dans ce cas, car nous en sommes là. Je me demande de temps en temps si quelqu'un en veut à l'adjectif impérial dont on qualifie les mesures, étant donné que les régimes impériaux que nous avons connus sous l'Empire britannique et l'Empire français n'existent plus. C'est parce que le mot impérial fait partie de cette expression que l'on nous a donné le choix de Hobson et que nous sommes maintenant volontairement dans le bain et que nous n'achetons plus les fleurs à la douzaine mais à la dizaine.

M. Jim Schroder (Guelph): Monsieur l'Orateur, comme c'est mon premier discours à la Chambre des communes, je veux en profiter pour vous féliciter ainsi que vos collègues à la présidence. J'espère que vous transmettez mes félicitations à M^{me} le Président dont la présence constitue un tel atout pour cette auguste assemblée.

Je suis heureux de pouvoir parler de cette motion à l'occasion de mon premier discours à la Chambre des communes comme député de la circonscription de Guelph. Les règles régissant le débat ne me permettent pas de parler de ma circonscription autant que j'aimerais le faire, mais la question à l'étude est d'importance vitale pour mes électeurs. On trouve un grand nombre d'entreprises grandes et petites dans ma circonscription et elles sont toutes très touchées par le règlement relatif aux poids et mesures. Les consommateurs en sont aussi très touchés. Le gouvernement du Canada n'a jamais prétendu que la métrisation se ferait facilement. De façon générale, l'industrie reconnaît, maintenant que le projet en est à ce stade, qu'on devrait continuer. Le consommateur a vu que